

# INFORMATION ET VENTE



**POINT INFO BUS**  
**04 79 89 77 32**

Place de la Gare - Albertville  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



**URGENCE LIGNES JUNIOR**  
**06 27 61 95 96**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30..

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

## TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 4 septembre 2023

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 <sup>ER</sup>	2 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata				15€

\* Le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le **1<sup>er</sup> mai** et le **10 juillet inclus**
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

## DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2<sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2<sup>ème</sup> parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

# MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



**JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUTS LES ANS**

Inscris-toi sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour commander ton abonnement annuel

## LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « **Pas de PASS, pas de CAR** », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur ou cours du trajet
- L'élève doit **respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline**, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

## EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

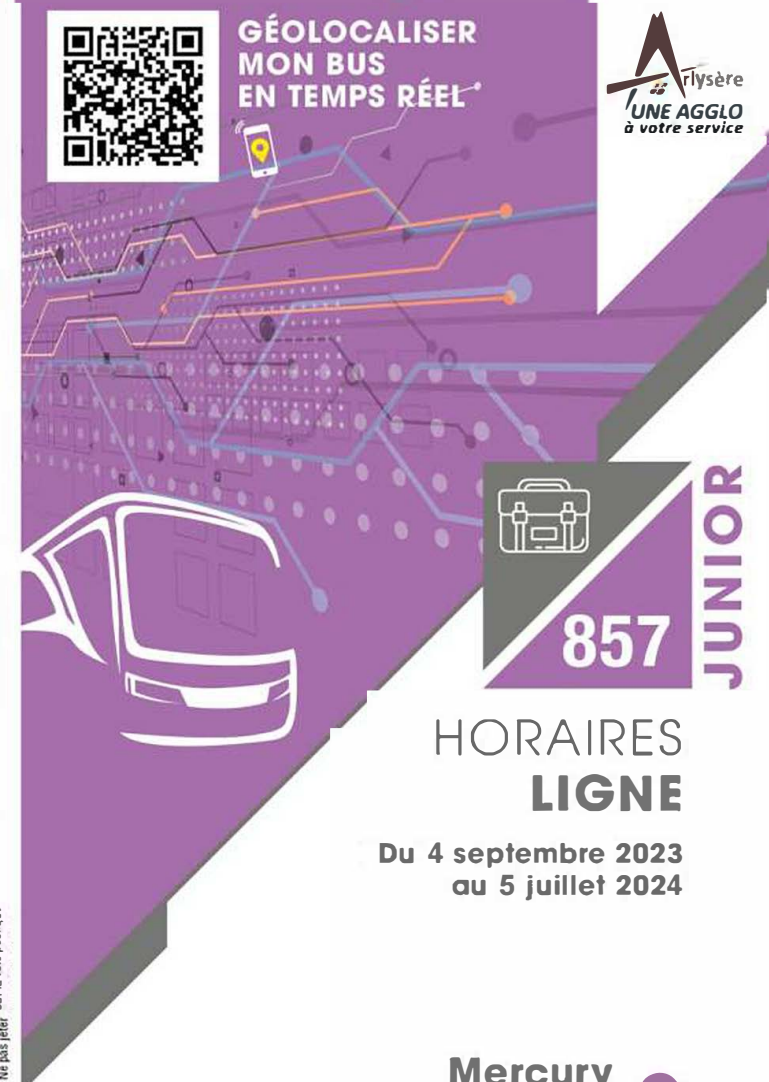
## RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com)

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL



857

JUNIOR

HORAIRES LIGNE

Du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024

**Mercury**  
La Frasse du Haut

**Mercury**  
Ecole Primaire - Le Villard

[tra-mobilite.com](http://tra-mobilite.com)



- **Mercury**  
La Frasse du Haut
- **Mercury**  
1979 Rte de la Frasse
- **Mercury**  
Pont des Héryys Dessus
- **Mercury**  
Vignoble de Héryys
- **Mercury**  
Le Cruet
- **Mercury**  
Ancienne Ecole du Chêne
- **Mercury**  
Le Pont du Chêne
- **Mercury**  
Chemin des Perrières
- **Mercury**  
Le Chosal
- **Mercury**  
Chapelle de Chevronnet
- **Mercury**  
Ecole Primaire - Le Villard

# Lundi , mardi , jeudi et vendredi

A l l e r		N° de Circuit	857
		Jours de fonctionnement	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
Mercury	La Frasse du Haut		07:54
Mercury	1979 Rte de la Frasse		07:56
Mercury	Pont des Héryys Dessus		08:00
Mercury	Vignoble de Héryys		08:01
Mercury	Le Cruet		08:05
Mercury	Ancienne Ecole du Chêne		08:07
Mercury	Le Pont du Chêne		08:08
Mercury	Chemin des Perrières		08:11
Mercury	Le Chosal		08:16
Mercury	Chapelle de Chevronnet		08:18
Mercury	Ecole Primaire - Le Villard		8:23

R e t o u r		N° de Circuit	857
		Jours de fonctionnement	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
Mercury	Ecole Primaire - Le Villard	Prise en charge des enfants sur le haut de l'école	16:35
Mercury	Chapelle de Chevronnet		16:40
Mercury	Le Chosal		16:42
Mercury	Chemin des Perrières		16:47
Mercury	Le Pont du Chêne		16:50
Mercury	Ancienne Ecole du Chêne		16:51
Mercury	Le Cruet		16:53
Mercury	Vignoble de Héryys		16:54
Mercury	Pont des Héryys Dessus		16:55
Mercury	1979 Rte de la Frasse		16:59
Mercury	La Frasse du Haut		17:02

- TOUSSAINT : du 21 octobre au 5 novembre 2023
- NOËL : du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024
- HIVER : du 17 février au 3 mars 2024
- PRINTEMPS : du 13 au 28 avril 2024
- ASCENSION : du 8 au 12 mai 2024
- ÉTÉ : du 6 juillet au jour de rentrée